



PRIX CHERCHEURS EN ACTES

Paris, le 16 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

La 2^{ème} édition du Prix **Chercheurs en Actes** est lancée !

Convaincu de l'intérêt d'utiliser des méthodes scientifiques pour aider à faire progresser les pratiques pédagogiques, le Conseil scientifique de l'éducation nationale avec le concours de Réseau Canopé, l'IH2EF, le Réseau des INSPE, l'IFE de l'ENS de Lyon et GMF, a initié en 2019 le Prix **Chercheurs en Actes**.

Il récompense des équipes pédagogiques qui s'appuient sur la recherche et des méthodes expérimentales rigoureuses dans la réflexion sur leurs pratiques. Le Prix **Chercheurs en Actes** est ouvert aux établissements de tout niveau d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire) publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

Vous faites partie d'une équipe éducative ? Vous avez mis en place des initiatives nourries de la recherche et visant à améliorer les compétences et les connaissances de l'élève ? Ces actions pourraient être déployées au sein d'autres structures ? Nous vous invitons à concourir au Prix **Chercheurs en Actes** : reseau-canope.fr/conseil-scientifique-de-leducation-nationale.

Quatre catégories sont proposées :

- └ Égalité des chances
- └ Métacognition et confiance en soi
- └ Handicap et scolarité inclusive
- └ Évaluation et intervention pédagogique

Les candidatures seront étudiées par un jury composé de représentants du CSEN et des institutions partenaires. Les quatre établissements lauréats bénéficieront d'un soutien financier pour accompagner ou développer leur projet. Celui-ci pourra faire l'objet de création de supports pédagogiques édités par Réseau Canopé.

Dans l'attente de découvrir vos initiatives, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre haute considération.

Stanislas Dehaene
Président du Conseil scientifique
de l'éducation nationale